

Ordre du jour Comité du 22 septembre 2025

Lieu, horaire : Ferme des Tourbières, 19h45

Présents : Christophe Perrin (dès 20h), Béatrice Manceau (coordinatrice PDR-CNAV), Laurent Jeanneret, Guillaume de Tribolet, Armelle von Allmen, , Claude-Eric Robert

Excusés : Cathy Trachsel

1. PV 01.09.20205

Disponible sur : <https://doc-pdr-vdsp.com/association/>

Mot de passe : Oups2025

2. Suivi financier – Phase de documentation

- État des lieux et projection à fin 2025
- Support : tableau Excel présenté en séance (BM)
- Prise en charge des frais d'architecture

Le tableau est présenté avec liste des factures. Les parts supportées par l'Association sont analysées, en particulier le mandat de Goût et Région. Le niveau de détail de ces factures est jugé insuffisant par le comité. A l'avenir, le comité attend un détail du financement plus fiable avant attribution des travaux.

Tableau de répartition proposé par BM par projet est discuté ne convient pas en l'état. Certains projets avaient présentés un budget clair constituant le budget de documentation hors ils ne sont pas pris en compte.

En principe, le comité souhaite valider les soutiens durant la phase de documentation sur la base des factures effectives reçues (notamment pour les frais d'architecture), au maximum le budget soumis. Soutien à 72%.

Les frais d'architecture ne devraient pas attendre la fin de la phase de documentation pour obtenir les versements ceci équivalent aux autres fournisseurs.

D'éventuels dépassement de charges (coordination, études, etc.) devront être supportés par les membres de l'association (en fonction du dépassement, les porteurs concernés).

La CNAV souhaite adresser une facture à chaque porteur pour un forfait d'heure à qui serait mise à charge de chaque porteur.

LJ : Fromagerie Les Martels facture détaillée adaptée à la phase projet pour la partie magasin/démonstration. **BM** : Fromagerie Mont de Travers facture détaillée adaptée à la phase projet pour la partie magasin/démonstration.

3. Consultation Plan Directeur Cantonal – révisions fiches

- Proposition : contacter les communes pour leur signifier l'intérêt que nous portons aux mesures envisagées ...
- Finalement une réponse individuelle de l'association ne semble pas pertinente

Le périmètre élargi de la fiche R_32 est inacceptable en l'état. L'association doit s'opposer au périmètre élargi qui doit être étendu, si possible au territoire de l'ensemble des communes touchées par le PDR.

AVAB : adresse le formulaire d'opposition en réponse à la consultation et le transmet en copie à BM. **Délai 26.09.2025**.

BM : adresse une information aux communes concernées à réception d'AVAB.

4. Préparation de la séance COPIL – Ordre du jour à travailler (29.09.2025 14h00)

Identification des projets prévus pour 2026, en mettant en avant les plus urgents

- a. Point de situation des projets.
- b. Besoin d'indiquer le taux de contributions PDR par projet selon OAS.
- c. Echéancier des décisions cantonales (commission nature et GC) et fédérales.
- d. Identification des projets prévus pour 2026, en mettant en avant les plus urgents et s'assurer de la disponibilités des fonds.

Participeront au Copil BM, CER, LJ, GT

PV du dernier Copil sera transmis avec la convocation par BM.

5. Divers

- Oubli de ma part d'annoncer absence à l'inauguration Turricules du 17.09. est-ce que l'un de vous y est allé ?
- D/Clic Terroirs et AG exceptionnelle le 23 sept.2025
 - LJ : va envoyer un mail au comité de D/Clic interrogeant le développement de la restauration collective.
- Marchés et foires prévues pour vous en 2025 / 2026 ?

➤ **Prochain Comité : 20.10.2025 19h30 La Roche (Christophe Perrin)**